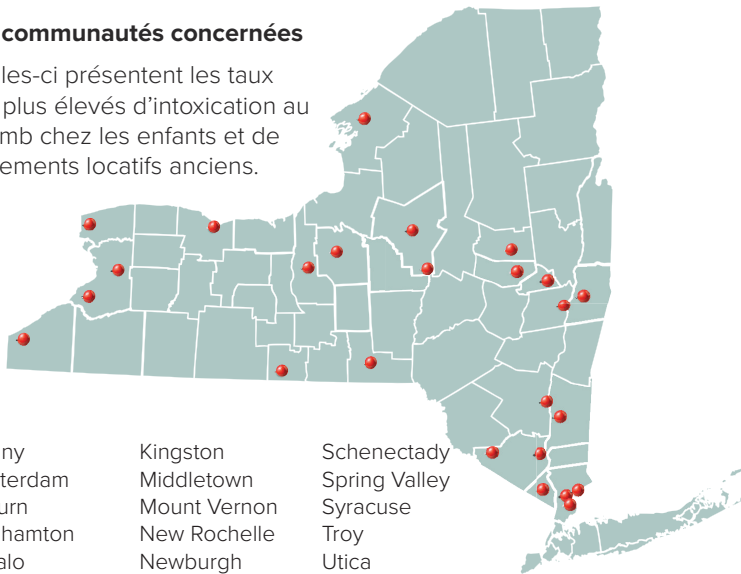


Registre des logements locatifs contenant du plomb (Lead Rental Registry) de l'État de New York

Élimine les risques liés à la peinture au plomb dans les logements locatifs anciens.

25 communautés concernées

Celles-ci présentent les taux les plus élevés d'intoxication au plomb chez les enfants et de logements locatifs anciens.



Albany	Kingston	Schenectady
Amsterdam	Middletown	Spring Valley
Auburn	Mount Vernon	Syracuse
Binghamton	New Rochelle	Troy
Buffalo	Newburgh	Utica
Cheektowaga	Niagara Falls	Watertown
Elmira	Poughkeepsie	Yonkers
Gloversville	Rochester	
Jamestown	Rome	



Le registre des logements locatifs contenant du plomb de l'État de New York (Lead Rental Registry : LRR, loi sur la santé publique, section 1377) impose aux propriétaires (bailleurs) d'inspecter et de remédier aux risques liés au plomb. La loi LRR concerne 25 communautés présentant les taux les plus élevés d'intoxication au plomb chez les enfants et les logements locatifs anciens (voir la carte). Les propriétaires fonciers (bailleurs) qui possèdent des immeubles comprenant deux logements ou plus construits avant 1980 doivent se conformer à cette loi, même si l'un de ces logements est occupé par le propriétaire ou sa famille.

La peinture au plomb écaillée et effritée ainsi que la poussière dans les maisons anciennes sont les principales sources d'intoxication au plomb chez les enfants.

La peinture au plomb est dangereuse pour tout le monde, particulièrement pour les jeunes enfants. Il n'existe aucun niveau de plomb sans danger. Une fois dans l'organisme, le plomb peut causer des lésions cérébrales irréversibles, des blessures permanentes et des handicaps. La peinture au plomb écaillée et effritée ainsi que la poussière provenant des maisons construites avant 1980 restent la principale source d'exposition au plomb. Ces expositions peuvent être évitées.



Department
of Health

health.ny.gov/LeadRentalRegistry

Fonctionnement du registre des logements locatifs contenant du plomb

Les logements locatifs situés dans les communautés concernées doivent faire l'objet d'une inspection pour détecter la présence de plomb. Les propriétaires doivent rénover, certifier et entretenir leurs logements locatifs afin qu'ils ne présentent aucun risque lié au plomb.



❶ Les inspections visant à détecter la présence de plomb recherchent les zones intérieures, extérieures et communes qui présentent des risques liés au plomb. ❷ Les inspecteurs utilisent des prélèvements de poussière pour détecter les risques liés à la peinture au plomb. ❸ Ils identifient également les sols nus susceptibles de contenir du plomb.

Inspection et travaux

Les locataires devront autoriser les propriétaires à accéder au logement afin de programmer des inspections et d'effectuer les travaux nécessaires.

Ces tâches doivent être effectuées par des évaluateurs et des entrepreneurs certifiés.

Les risques liés au plomb détectés lors des inspections doivent être corrigés conformément à toutes les lois nationales, fédérales et locales. Il se peut que l'on vous demande de couvrir ou d'enlever certains objets des zones de travail afin de réduire les risques de propagation du plomb. Les propriétaires doivent également informer les locataires de toutes les constatations et activités.



Des fonds sont disponibles auprès de l'État de New York pour aider les propriétaires à payer les réparations.

Locataires, sachez quels sont vos droits

Vous ne pouvez pas être expulsé si le propriétaire ne respecte pas les exigences de la loi sur le registre des logements locatifs contenant du plomb. Si le propriétaire engage des poursuites contre vous, informez-en votre service de santé local et déposez une plainte auprès du Bureau du procureur général de l'État de New York chargé du logement (New York State Attorney General Housing Office).

Pour obtenir davantage de renseignements, consultez le site health.ny.gov/LeadRentalRegistry